

Le 21/02/2012

AVIS DE LA MAIRIE

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire informe qu'un comptage de lièvres sera procédé sur une partie de la commune :

LA SEMAINE DU 12 AU 15 MARS 2012

Ces estimations s'effectueront le soir, à partir de **20 heures**, à l'aide d'un véhicule muni de projecteurs spéciaux. Les brigades de gendarmerie sont prévenues ainsi que les gardes. Celles-ci sont organisées sous la responsabilité du service technique de la Fédération.